

tueux, sa manie des digressions vraiment intolérable : mais, malgré ces défauts, l'*Histoire de Lyon* par le P. Menestrier n'en est pas moins le livre le plus important et le meilleur qui ait été écrit sur nos annales. Il est l'ouvrage capital de toute bibliothèque dont la province lyonnaise est l'objet. Je n'ai point fait encore l'éloge de l'impartialité du P. Menestrier : quoique jésuite, il ne montre pas d'intolérance, et, dans son long récit de la lutte des bourgeois lyonnais contre leurs archevêques, il ne prend pas plus vivement qu'il ne convient les intérêts de l'Eglise. Comment se fût-il tiré de l'épreuve plus délicate du récit des guerres de religion à Lyon ? C'est ce que je ne saurais dire.

Son savant ouvrage devait fermer la carrière pour longtemps; ce ne fut, en effet, pas une histoire que Brossette eut l'intention d'écrire, lorsqu'il reproduisit, en 1711, avec peu de changements, l'*Eloge de la ville de Lyon*, qu'avait composé Menestrier. Brossette fut invité à remanier ce travail par les magistrats consulaires : Cachet de Montezan, l'engagea à renfermer dans un abrégé chronologique les faits principaux de l'histoire ancienne et moderne de la ville, « afin qu'en mettant ce volume aux  
« mains des magistrats municipaux qui entraînent tous les  
« ans dans les fonctions consulaires, ils puissent connaî-  
« tre la puissance et la grandeur de la ville dont les droits  
« et les privilèges leur sont confiés. » Montezan voulut terminer ses fonctions par la publication de cet ouvrage, et remettre en cette façon à tout le monde les actes de son administration. Brossette se mit à l'œuvre et le termina sous l'administration du prévôt des marchands Ravat. Son livre est divisé en trois sections : première partie, Lyon sous les Romains ; seconde partie, Lyon sous les rois de France, gouvernement temporel des archevêques ; troisième partie, histoire de l'administration consulaire. Brossette y joint un catalogue des échevins depuis 1294 jusqu'à 1711 : c'était un abrégé de l'histoire de Lyon à l'usage de l'administration municipale ; il est terminé par les noms et qualités des prévôts des marchands et échevins, avec leurs armoiries gravées, et coloriées dans quelques exemplaires. Chaque année, apporta au livre de Brossette son contingent d'armoiries. Le